



Un syndicat au service de tous les Métiers au Sol de l'Aérien

Newsletter N°7 – 29 avril 2011

Chers adhérentes et adhérents,

Préparation du 9^{ème} CONGRES du SNMSAC- UNSA

Vous avez peut-être déjà reçu la convocation et l'ordre du jour pour vous inviter à participer au congrès du SNMSAC – UNSA Aérien des 26 et 27 mai prochains.

Cet envoi contient le matériel de vote par correspondance pour vous permettre de participer au renouvellement du bureau national et à l'adoption des modifications statutaires proposées. Ces dernières nous permettront de continuer notre développement dans l'ensemble des entreprises du secteur aérien. Elles sont nécessaires pour nous permettre d'obtenir la représentativité de 10% dans les différentes compagnies aériennes.

Votre participation est essentielle pour nous permettre d'atteindre le quorum nécessaire à la validation de ces votes.

N'attendez pas, votez dès réception du matériel de vote.

Vie des sections d'entreprise

Tout d'abord, il faut souligner le bon résultat obtenu par la section SNMSAC-UNSA de la compagnie REGIONAL.

Ce bon résultat obtenu avec vos voix, à permis:

de dépasser les 10% sur l'ensemble des votes exprimés et assurer ainsi pour 4 ans la représentativité du SNMSAC-UNSA au sein de REGIONAL. Ainsi ensemble, nous aurons notre mot à dire dans les futures négociations décisions concernant l'avenir de l'Entreprise ;

de renommer parmi les candidats des délégués syndicaux ;

d'avoir de nouveaux élus au Comité d'Entreprise, afin de faire vivre cette instance, au mieux de vos préoccupations.

Vous trouverez tout le détail de ces résultats dans le tract :

http://www.snmsac.com/images/files/regional/tract_resultats_elections_ce_2011.pdf

Menaces pour l'emploi à AIR ATLANTIC INDUSTRIES ;

M. Mickael PAPAIL, élu CE à Atlantic Air Industrie St Brieuc, vient de nous informer de la convocation d'une session de CE Extraordinaire le 29 avril, dont l'ordre du jour serait de présenter une délocalisation des sites de St Brieuc et Nantes vers une nouvelle structure à Toulouse (aéroport militaire). Il serait proposé une mutation ou un licenciement aux salariés.

Les deux entités confondues représentent un global d'une soixantaine de salariés.

Aucune autre information préalable n'a été faite au CE.

Pendant ce temps il est demandé au personnel d'accepter de réaliser des heures supplémentaires.

En fonction de l'issue de cette session, nous saisissons l'inspection du travail afin de dénoncer un délit d'entrave devant le CE; de demander une expertise ou un droit), cela en lien avec l'avocate de notre syndicat.

Contentieux électoraux à AIR FRANCE

Le 29 avril, audience au Tribunal d'Instance d'Aulnay pour toutes les contestations concernant les élections AF, finalement reportés au 24 juin au fait que les avocats représentants les Organisations Professionnelles n'avaient pas les dossiers complets et ne pouvaient donc pas plaider.

De plus certaines OP n'avaient pas reçu les convocations à cause d'adresses erronées. Il faut savoir que c'est à chaque demandeur de fournir les noms et adresse des syndicats ou personnes qui doivent comparaître dans chaque affaire. Il est ainsi assez drôle de voir le SNPNC avoir différents statuts suivant les dossier : SNPNC d'après la CFDT, SNPNC/FO d'après la CGT, SG.FOAF/SNPNC d'après Sud, SNPNC-FO C/O SNPNC d'après la CFTC et des adresses différentes.

Pour information, les contestations sont les suivantes :

- Dossier 396 : CFDT / AF : contentieux sur le vote par correspondance au CI DOM
- Dossier 397 : ?
- Dossier 398 : CFDT / AF, UNAC et CGC : contentieux sur l'alliance UNAC / CGC
- Dossier 413 : CGT / AF : contentieux sur le matériel de vote pour l'élection à AIR FRANCE CARGO
- Dossier 414 : ALTER / AF : contentieux concernant les PNT dont nous n'avons pas eu ampliation.
- Dossier 416 : SUD / AF et autres : contentieux sur le vote par correspondance (1 enveloppe et non 2 pour chaque élection) et les décisions du bureau de vote CE sur l'intégration de certains bulletins (Philippe étant le président de ce bureau de vote et 1 délégué du SNPNC faisant partie de ce même bureau, nous serons représentés par un avocat commun)
- Dossier 417 : CFTC / AF, UNAC et SNPNC/FO : contentieux sur les élections au CI DOM et les alliances UNAC/CGC et SNPNC/FO.
- Dossier 419 : AF / SUD : contentieux sur l'élection d'un délégué de Sud (collège 1 de l'établissement n°7 Exploitation Aérienne) à la fois en titulaire et en suppléant.
- Dossier 436 : SUD / CGT : contentieux sur les votes par correspondance et des irrégularités sur le vote (pression sur les électeurs...) qui ont eu lieu au HUB. Demande d'annulation des élections du HUB Roissy CDG.

Le dossier 415 concernant le contentieux **UNSA AERIEN AF** : demande d'annulation des élections du CE n°3 "Direction Générale de l'Exploitation Sol" était quant à lui prévu dès le départ (manque de place aujourd'hui!) au 6 mai. Nous n'avons pas d'information de report pour notre requête, on verra donc ça le 6 mai.

Questions sociales à AIR FRANCE

Cette dernière semaine d'avril a été la finalisation des renouvellements des désignations des délégués syndicaux tant en central que dans chacun des établissements de l'entreprise

Pour information voici la composition des délégués syndicaux centraux pour l'UNSA Aérien AF:

En tant que Délégué Syndical Central Légal :

- Monsieur Marc SALADIN (SNMSAC)

En tant que Délégué Syndical Central Conventionnel :

- Monsieur Nicolas GLEYZE (SMAF PS)
- Monsieur Jean-François PICARD (SMAF PS)
- Monsieur Eric LOISEAU (SMAF PS)
- Monsieur Henri PETIT (SMAF PS)
- Madame Sabine MICHEL (SNMSAC)
- Mademoiselle Nathalie PERICHON (SNMSAC)
- Monsieur Gérard BOURGEOIS (SNMSAC)
- Monsieur Philippe SPORTES (SMAF PNC)
- Monsieur Marc LAMURE (SMAF PNC)
- Madame Marie Sophie LEROY (SMAF PNC)

Les listes des délégués syndicaux d'établissements seront communiquées localement.

Dans notre lettre précédente j'avais évoqué l'entretien entre la direction générale d'AF et l'UNSA Aérien. Vous pourrez en trouver le compte-rendu sur notre site :

http://www.snmsac.com/images/files/cr_af_bc/110427_cr_entrevue_cros_mie.pdf

En P/J la revue de presse du 29 avril préparée par Gérard BOURGEOIS.

Bonne lecture

L'ensemble du Bureau National vous adresse ses meilleures salutations.

Marc SALADIN
Secrétaire National